

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2025

POUR RÉFORMER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - (N° 906)

AMENDEMENT

N ° CL24

présenté par

M. Mendes, Mme Piron, Mme Lingemann, Mme Liso, Mme Levasseur, M. Laussucq, M. Armand,
M. Mazaury, M. Fugit, M. Belhaddad et M. Vuibert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.